

LA ZONE HUMIDE de la Trincotte

un programme d'actions
pour la préserver

Communes : Franchevelle et Cifers
Surface : 17,77 ha
Altitude : 280 à 310 m



Le site est localisé de part et d'autre d'un bras de la Lanterne, au niveau du lieu-dit de la Ferme de la Trincotte, à proximité des étangs de Cifers. Un des accès au site se fait via l'auberge de la Trinquette.



--- Limite communale
— Périmètre de la zone d'étude

Au sein de la Vallée de la Lanterne se trouve un site particulier, bordé de prairies humides et d'étangs : la zone humide de la Trincotte. Composée de boisements et de milieux humides, cette forêt recèle des richesses naturelles remarquables.

Depuis 2017, le Conservatoire d'espaces naturels programme et mène des actions pour préserver et valoriser le patrimoine naturel de ce site, en partenariat avec la commune de Franchevelle, l'EPTB Saône & Doubs. Ces actions se font dans le cadre du Contrat de rivière Lanterne. La zone humide de la Trincotte est également intégrée au sein du site Natura 2000 de la Vallée de la Lanterne.

Pourquoi intervenir ?

Une forêt alluviale aux multiples fonctions...

Milieux naturels riches, caractérisés par leur situation en bord de cours d'eau, les forêts alluviales sont souvent peu considérées. Elles assurent pourtant une multitude de fonctions :

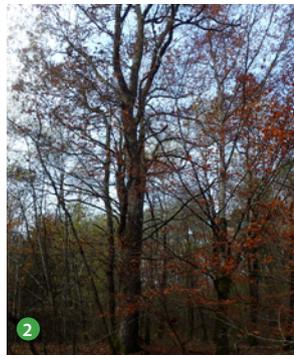
- Elles concourent à la **RÉGULATION DES CRUES** et protègent des inondations en diminuant la vitesse et la force d'érosion du courant, ralentissant ainsi la propagation de l'eau ;
- Elles assurent un **RÔLE DE FILTRATION ET D'ÉPURATION** de l'eau ;
- Elles sont constituées d'**HABITATS VARIÉS** (aquatiques, herbacés, arbustifs et forestiers) et hébergent de nombreuses **ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES RARES ET MENACÉES** ;
- Elles abritent des **ARBRES DE TRÈS GROS DIAMÈTRE** grâce à la richesse minérale de leur sol et à une alimentation en eau constante.



Les sphaignes, observables sur le site, sont des mousses qui peuvent stocker jusqu'à 30 fois leur poids en eau : ce sont de véritables réservoirs !



1



2



3



4

5 Constituée d'une prairie dense de roseaux et de hautes plantes herbacées vivaces, la mégaphorbiaie est située en zone alluviale sur sol humide. Elle peut être périodiquement mais brièvement inondée. Ce milieu, naturellement colonisé par les ligneux, tend à évoluer en forêt humide.



7

Le leste dryade est un véritable spécialiste des mares temporaires. Même en l'absence d'eau libre, il est capable de se reproduire. Il insère ses oeufs dans les tiges des herbes (iris, joncs...) dans des endroits qui seront inondés au printemps prochain.

Une nature exceptionnelle

Derrière une apparente homogénéité, les zones alluviales sont en réalité des milieux naturels luxuriants. Régulièrement remaniées par les crues de la rivière, elles abritent une flore et une faune variées.

En lien étroit avec le fonctionnement de la Lanterne 1, la zone humide de la Trincotte présente une mosaïque d'habitats typiques et patrimoniaux. Au niveau de la forêt alluviale, les parties les plus éloignées de la rivière comprennent des essences à bois dur comme le chêne pédonculé 2, tandis que les secteurs plus humides hébergent une forêt constituée d'essences à bois tendre, comme les aulnes 3. Sur certains secteurs plus acides, des tapis de sphaignes se développent à leur pied. Des milieux ouverts composent également le site, comme une mégaphorbiaie 5 mélangée à de la cariçaie 4 (milieu de transition entre les prairies humides et la forêt).

Le site présente un peuplement riche et varié de papillons comme le cuivré des marais 10, espèce protégée et liée au milieu humide, le rare et menacé petit mars changeant, espèce typique des boisements alluviaux et bien d'autres espèces plus communes liées aux mégaphorbiaies, aux lisières et à la forêt.

Tout un cortège de libellules fréquente également ces milieux alluviaux. On y rencontre aussi bien des espèces communes d'eaux courantes que des espèces plus rares et menacées en Franche-Comté telles que le leste verdoyant 6 au niveau des zones d'eaux stagnantes ou le leste dryade 7 au sein de la mégaphorbiaie.

Les amphibiens ne sont pas en reste. Des zones stagnantes et des mares temporaires permettent ainsi l'installation d'espèces protégées, comme la grenouille rousse 8 ou le triton alpestre 9.

De nombreux oiseaux cohabitent également sur ce site. On peut ainsi y croiser des espèces forestières classiques comme la mésange boréale, des espèces liées aux milieux semi-ouverts telles que le bruant jaune 11 ou des espèces inféodées aux milieux forestiers humides comme le pic cendré 12.



6



8



9



10

Le pic cendré affectionne les forêts alluviales riches en bois mort sur pied. Malheureusement, sa population régresse du fait de la disparition des vieilles forêts et de la fragmentation des milieux forestiers.



12



Introduite en 1839, la balsamine de l'Himalaya est une espèce exotique envahissante qui exerce une forte compétition vis-à-vis des espèces indigènes qu'elle étouffe. Elle déstabilise également les berges et les talus, et peut envahir un cours d'eau jusqu'à en gêner son écoulement.

Un site à surveiller

Envahissement par des espèces exotiques

Ces espèces prolifèrent au détriment de la flore locale et nuisent à l'état de conservation de la forêt alluviale. Ainsi, le chêne rouge, originaire d'Amérique et planté pour ses capacités de croissance rapide et de résistance en milieu humide, a tendance à générer une litière épaisse et à gagner sur les espèces indigènes. D'autres espèces exotiques envahissantes se développent également au niveau des milieux ouverts et forestiers.

Pollution de la forêt

Des déchets sont disséminés sur le site, notamment au sein du boisement humide. Ces débris peuvent se transformer en pièges pour les petits mammifères.

Gestion et usages

Un pâturage intensif ou une fauche trop régulière sur les mégaphorbiaies et cariçaies peuvent faire évoluer ces habitats vers des formations plus prairiales, banalisant la diversité biologique et paysagère.

Des actions pour la préservation du site

Dans le cadre du Contrat de rivière Lanterne, les premières démarches engagées par la commune de Franchevelle ont visé à acquérir le boisement alluvial afin de valoriser le patrimoine naturel de son territoire. L'animateur du Contrat de rivière, l'EPTB Saône & Doubs et la commune de Franchevelle ont par la suite sollicité le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté afin de réaliser le plan de gestion de ce site.

Elaboré à partir de connaissances scientifiques et naturalistes, ce document détermine pour une durée de dix ans les opérations à mettre en œuvre (travaux de restauration et d'entretien, concertation, sensibilisation...) pour préserver la zone humide de la Trin-cotte. C'est à cette occasion que des partenariats sont engagés avec les acteurs locaux.

Les objectifs définis pour la période 2018-2027 sont :

- 1 Maintenir voire améliorer la richesse écologique des habitats forestiers du site et en particulier favoriser le vieillissement du boisement alluvial
- 2 Maintenir voire améliorer la richesse écologique des habitats ouverts du site et améliorer la prise en compte de ceux-ci dans la gestion
- 3 Sensibiliser et impliquer la population et les acteurs locaux dans la conservation du site
- 4 Intégrer le site dans une gestion conservatoire à plus large échelle
- 5 Suivre le site, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre

Maintenir voire améliorer la richesse écologique des habitats naturels du site

Favoriser le vieillissement naturel des milieux forestiers

La libre évolution des milieux forestiers permet, en laissant vieillir les boisements et en conservant du bois mort sur pied ou au sol, d'augmenter la biodiversité à moyen et long terme.

Des îlots de sénescence pourront être définis et ne feront plus l'objet d'aucune sylviculture pendant 30 ans. En parallèle, des arbres de gros diamètre ou d'intérêt remarquable pour la biodiversité pourront être également identifiés. Ces actions pourront passer par l'engagement de contrats Natura 2000 favorisant le développement de bois sénescents.

Dans le but de sécuriser certains secteurs sensibles, des opérations ponctuelles d'abattage sélectif pourront être mises en place. Une coupe en hauteur sera privilégiée, celle-ci permettant la formation de souches hautes, plus favorables à une grande diversité d'organismes saproxyliques (qui décomposent du bois mort).

Améliorer le potentiel d'accueil des milieux forestiers et ouverts

Afin de favoriser le développement des espèces autochtones, la population de chênes rouges, espèce exotique envahissante, doit être supprimée au sein de la forêt alluviale. Cette opération pourra être réalisée par l'intermédiaire de contrats Natura 2000 de chantier d'élimination ou de limitation d'espèce indésirable impactant ou dégradant l'état, le fonctionnement, la dynamique de l'habitat naturel.

La dynamique de colonisation des espèces exotiques envahissantes dans les milieux forestiers et les milieux ouverts est à surveiller. Cette veille pourra donner lieu, si besoin, à un arrachage systématique des individus observés.

Des mares forestières seront également creusées pour améliorer l'accueil d'espèces inféodées aux boisements alluviaux.

Adapter les pratiques sur la zone ouverte

La mégaphorbiaie et la cariçaie constituent des habitats d'intérêt patrimonial. Un partenariat avec le propriétaire de la zone ouverte sera envisagé afin de mettre en place un entretien extensif et régulier de ces milieux, soit par une fauche en automne (tous les trois à cinq ans) en maintenant des zones refuges, soit, dans le cadre d'un pâturage, en limitant le nombre de bêtes sur la parcelle afin de préserver ce type d'habitat naturel sensible.



L'accroissement des arbres en diamètre est favorable à l'accueil d'espèces exigeantes spécialisées sur les gros bois. Le vieillissement des arbres favorise le développement des micro-habitats liés à divers accidents, blessures, actions de pics ou de divers parasites.



Les arbres morts sont encore trop souvent considérés comme sans intérêt. Ils ont pourtant de nombreuses utilités : 1/5^e de la faune forestière est tributaire du bois mort et près de 85% des champignons ! Source de nourriture, ils favorisent également la productivité de la forêt.



La présence de chênes rouges au sein des boisements (environ 20% de l'ensemble du site) constitue une atteinte importante aux habitats forestiers.



Les mares sont favorables aux amphibiens et constituent un point de vie et d'alimentation pour de nombreuses espèces (libellules, mammifères, etc.).

Sensibiliser et impliquer la population et les acteurs locaux dans la conservation du site

La sensibilisation de la population locale est primordiale pour la préservation de sites naturels. Des **réunions d'information** à destination des élus et des acteurs locaux mais aussi des habitants des communes sont organisées.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de la commune de Francheville et de la communauté de communes du Triangle Vert de **développer le tourisme vert et la découverte pédagogique de l'environnement** au sein de son territoire. Tout en tenant compte de la fragilité des milieux, une réflexion sur la mise en place d'un **sentier découverte** sera donc menée en concertation avec tous les acteurs du site. Des panneaux d'interprétation ou un livret-guide pourront venir compléter ce potentiel sentier.

Des **sorties découverte** pourront également être programmées avec les habitants des communes limitrophes afin de découvrir le patrimoine local. Des **animations ou un projet pédagogique** sur l'année pourront être proposés aux écoles du secteur.

Intégrer le site dans une gestion conservatoire à plus large échelle

Afin de favoriser une intervention et une gestion cohérente sur le long terme, des **démarches d'animation foncière** seront réalisées sur les zones périphériques du site (proposition d'acquisition, location ou convention). Un **travail de sensibilisation aux enjeux de la libre-évolution** sera également mis en place avec les gestionnaires des forêts riveraines.

Suivre le site, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre

Des **suivis** de la faune et de la flore patrimoniales et des suivis de l'évolution des milieux (vieillesse naturelle des boisements, zone ouverte) seront mis en place afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions de gestion mises en œuvre.

Une **étude sera également menée sur les chauves-souris**. En effet, les boisements du site pourraient accueillir des espèces protégées liées au milieu forestiers, les cavités ou les fentes dans le bois constituant des gîtes pour ces animaux.



Des chantiers de nettoyage seront mis en place en hiver pour sensibiliser les habitants et les usagers à la préservation des milieux et à la gestion des déchets.



Afin d'avoir une meilleure connaissance de l'état de conservation des populations de *leste dryade* et de *leste verdoyant*, des recherches d'accouplements, de pontes ou d'exuvies seront mises en place prochainement sur le site.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ces actions ?

- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions d'information.
- Participer aux actions de gestion et aux chantiers bénévoles.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Respectez la propriété privée.
- Si vous êtes propriétaire de parcelles côtoyant le site ou sur le site et que vous souhaitez favoriser ce projet, contactez-nous !

Contact :

Tatiana Morvan • Chargée d'études
tatiana.morvan@cen-franchecomte.org
Tél. 03 81 53 04 20

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Bourgogne-Franche-Comté
7 rue voirin • 25000 Besançon

www.cen-franchecomte.org •  



Commune de Francheville

Les actions sont réalisées sur ce site avec le soutien financier de :

Le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

met en œuvre depuis plus de vingt-cinq ans une politique de préservation de la biodiversité régionale. Il intervient ainsi sur un réseau de sites naturels autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. S'impliquant dans l'animation territoriale, il accompagne également les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, regroupées au sein de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

Aujourd'hui, il existe 30 Conservatoires, dont 21 Conservatoires régionaux, pour plus de 900 salariés et plus de 11 000 adhérents et bénévoles. Ils gèrent 3 100 sites couvrant 160 000 ha.

Pour en savoir plus :

www.cen-franchecomte.org



Adhérez !

L'action du Conservatoire est avant tout une démarche citoyenne en faveur de la protection des milieux naturels. En adhérant à l'association, en participant aux chantiers de bénévoles ou aux suivis, vous soutenez et encouragez nos missions et devenez alors acteurs de la préservation du patrimoine naturel de Franche-Comté.